

Engagement des parents

Comme parents, vous aurez un rôle primordial à jouer auprès de votre enfant face à ce nouveau défi et au travail à faire à la maison.

Les parents devront participer à une rencontre d'information qui aura lieu :

Date	Heure	Endroit	Secteur
Mardi, 11 février 2020	18h30	École L'Odyssée/Lafontaine 475, rue Lafontaine, Chicoutimi G7H 4V2 (E-400, porte 17)	Sud
Mercredi, 12 février 2020	18h30	École Médéric-Gravel 1351, 6e Avenue, La Baie G7B 1R5	La Baie
Mardi, 18 février 2020	18h30	École Ste-Claire 136, rue des Saules, Chicoutimi G7G 4C3	Nord

Informations supplémentaires :

- › Le transport, matin et soir sera organisé par la Commission scolaire.
- › **Les parents assumeront les frais de surveillance qui seront ajoutés aux frais scolaires au début de l'année scolaire.**

Engagement des élèves

- Faire preuve de persévérance (effort constant) ;
- Démontrer une attitude positive dans son travail ;
- Démontrer une attitude positive avec ses pairs et les intervenants ;
- Travailler et collaborer afin d'effectuer des travaux d'équipe ;
- Investir du temps à la maison pour les travaux scolaires.

Programme d'enseignement intensif au primaire
Académique et anglais
6^e année



2020-2021



**Les Services éducatifs jeunes de la
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay**

Introduction

Le programme intensif permettra à votre enfant de dépasser les exigences des programmes réguliers du primaire dans la maîtrise de l'anglais, langue seconde, et d'atteindre les objectifs de la 6^e année du primaire au point de vue académique.

Modalités du programme

Le temps d'enseignement de l'année scolaire est réparti également entre l'apprentissage de l'anglais et des autres disciplines (5 mois/5 mois).

Ainsi, cinquante pour cent (50%) du temps est consacré à l'apprentissage et au développement des compétences du français, des mathématiques et des autres disciplines. L'autre cinquante pour cent (50%) est consacré au développement des compétences en anglais.

Tout au long de l'année, l'élève reçoit en français, les spécialités prévues à la grille-matières.

Objectifs généraux du programme

- Permettre aux élèves de vivre une expérience d'apprentissage en anglais. Il vise également à les rendre « *fonctionnellement bilingues* », c'est-à-dire capables d'utiliser la langue seconde avec aisance comme moyen de communication dans diverses situations.
- Développer une plus grande autonomie chez l'élève par l'amélioration des méthodes de travail.
- Développer les habiletés sociales et cognitives essentielles à l'apprentissage coopératif et à la vie en groupe.

Programme

Le modèle d'enseignement intensif utilise les programmes de formation de l'école québécoise du 3^e cycle du primaire. Il est à noter que les exigences sont accrues compte tenu que le temps d'enseignement est réduit considérablement.

Le programme d'enseignement « intensif » est offert aux écoles :

Médéric-Gravel (secteur La Baie)

Ste-Claire (secteur Nord)

L'Odyssée/Lafontaine (secteur Sud)

Critères d'admission

Élèves qui :

- ▶ ne sont pas déjà bilingues;
- ▶ affichent une réussite dans toutes les matières ;
- ▶ sont fortement motivés à apprendre l'anglais ;
- ▶ font preuve d'autonomie dans leurs apprentissages scolaires ;
- ▶ démontrent de bonnes habiletés sociales;
- ▶ n'ont pas suivi le programme d'intensification de l'anglais démocratisé en 5^e année;
- ▶ ont une recommandation positive de l'école d'origine.

Règles d'attribution

La sélection des élèves est réalisée par un comité-école, formé de différents intervenants (direction, enseignant (s), spécialiste en anglais, ...).

L'analyse des candidatures se fait par le biais de la grille des critères de sélection.

Le nombre de places est déterminé par le nombre de groupes par secteur.

Les élèves ayant participé à la démocratisation de l'anglais intensif en 5^e année aux écoles : L'Horizon, Sainte-Bernadette, Félix-Antoine-Savard et Saint-Joseph ne sont pas admissibles.

Les élèves des programmes : Sport-études, Montessori, projet Au Millénaire, devront fréquenter l'école qui accueille le programme d'anglais intensif de leur secteur d'origine.

Démarche d'inscription

- ▶ L'élève écrit un court texte en français expliquant les raisons qui motivent son choix.
- ▶ Les parents complètent la demande d'admission accompagnant le texte de l'élève.
- ▶ Le personnel de l'école d'origine émet une recommandation suite à la démarche de sélection des candidatures reçues.